DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-quatre février deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers votants : 10
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Denis ZUCCONE.
Absents : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET.
Mireille TISSOT-ROSSET a donné pouvoir à Vincent PASQUIER.
Laurent GEVAUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : **Programme de travaux en forêt – budget 2023. DEL_02112023.**

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée le programme de travaux patrimoniaux en forêt communale présenté par l'Office National des Forêts pour l'année 2023.

Le programme retenu comporte les lignes suivantes :
En fonctionnement :

- Travaux sylvicoles :
  Localisation : G.x, H.x
  Dégagement des semis, nettoiement, dépressage et intervention au profit de résineux ;
  Travaux subventionnés à hauteur de 50 % par Sylv'acctes : **3.840 euros H.T.**
- Travaux d'infrastructure :
  Localisation : G-N
  Création de piste : **24.760 euros H.T.**

Le montant de ces travaux s'élève à un coût de **28.600 euros H.T.**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de programmer, pour l'année 2023, les travaux sylvicoles pour un montant de **3.840 € H.T.**
- **DECIDE** de programmer, pour l'année 2023, les travaux d'infrastructure pour un montant de **24.760 € H.T. Cette décision étant conditionnée à l'obtention de subventions.**

Le vingt-quatre février deux mille vingt-trois.

Le Maire,
Franck PACCARD

MAIRIE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN Hte-Savoie

Le secrétaire de séance,
Laurent GEVAUX

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 17/3/2023
- de sa publication le 17/3/2023
Le Maire,
Franck PACCARD

MAIRIE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN Hte-Savoie